

RCS : BRIVE LA GAILLARDE

Code greffe : 1901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BRIVE LA GAILLARDE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1994 B 00153

Numéro SIREN : 398 000 133

Nom ou dénomination : 2 JMAD

Ce dépôt a été enregistré le 05/12/2017 sous le numéro de dépôt 3243

**SARL 2 JMAD
LE GRIFFOLET
19270 USSAC**

Vos références : 07,01575/AM/MCD
Nos références : VBE

BRIVE, le 05 Décembre 2017

Certificat de dépôt des comptes annuels

Numéro d'identification : 398 000 133
Numéro de gestion : 1994 B 00153
Forme juridique : Société par actions simplifiée à associé unique
Dénomination : 2 JMAD
Adresse : 26, AV de Paris
le Colombier
19270 DONZENAC

Nous soussigné, Greffier du Tribunal de Commerce de BRIVE, certifions avoir reçu en dépôt les comptes annuels de la société susvisée :

Numéro du dépôt : 3243
Date du dépôt : 05/12/2017
Exercice clôturé le : 31/12/2016
Type de comptes : Comptes sociaux

Le présent dépôt donnera lieu à l'insertion d'un avis au B.O.D.A.C.C.

Le Greffier,

Etats fiscaux

DGFIP N° 2050 SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

①

BILAN -- ACTIF

Désignation de l'entreprise :		2 JMD SASU		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		1 2		
Adresse de l'entreprise :		26 AVENUE DE PARIS - le colombier 19270 USSAC		Durée de l'exercice précédent *		1 2		
Numéro SIRET *		3 9 8 0 0 0 1 3 3 0 0 0 1 5						Néant <input type="checkbox"/> *
				Exercice N, plus le		3 1 1 2 2 0 1 6		
		Baut		Amortissements, provisions		Net		
		1		2		3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC				
	Frais de développement *	CX		CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG				
	Fonds commercial (1)	AH		AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	Terrains	AN		AO				
	Constructions	AP		AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS				
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV		AW				
	Avances et acomptes	AX		AY				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
	Autres participations	CU		CV		1 693 909		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC				
	Autres titres immobilisés	BD		BE				
	Prêts	BF		BG				
	Autres immobilisations financières *	BH		BI				
	TOTAL (II)		BJ		BK		1 693 909	
	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
En cours de production de biens		BN		BO				
En cours de production de services		BP		BQ		6 233 363		
Produits intermédiaires et fins		BR		BS				
Marchandises		BT		BU		404 100		
Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW		25 446		
Clients et comptes rattachés (3)*		BX		BY		61 440		
CREANCES	Autres créances (3)	BZ		CA		2 331 492		
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE		29 569		
	Disponibilités	CF		CG		573 480		
DIVERS	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI		563		
	TOTAL (III)		CJ		CK		29 569	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Fractions de remboursement des obligations (V)	CM						
Comptes de régularisation	Écarts de conversion actif * (VI)	CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO		CA		22 993 764	
Renvois (1) Dont droit au bail				(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		
Clause de réserve de propriété *		Immobilisations :		Stocks		Créances		
				(3) Part à plus d'un an :		CR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2017

Désignation de l'entreprise		2 JMAD SASU		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé en numéraire 470 672,00)	DA	470 672		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	16 655 808		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	11 479		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	2 385 667		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	3 256 877		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK	10 559		
	TOTAL (I)	DL	22 791 062		
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	651		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	17 789		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	11 272		
	Dettes fiscales et sociales	DY	103 333		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Compte régulier	Autres dettes	EA	69 657		
	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	202 702		
	Ecart de conversion passif *	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	22 993 764		
RENOUVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	EB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959); Écart de réévaluation libre; Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	202 702			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	651			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général de l'imposition)

		Exercice N		Total		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC		
	Production vendue	biens *	FD	FE	FF	
			services *	FG	FH	FI
						230 400
	Chiffres d'affaires nets *	EJ	FK	FL		
	Production stockée *			FM		
	Production immobilisée *			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP		
	Autres produits (1) (11)			FQ		
Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *			FS		
	Variation de stock (marchandises) *			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			IV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW		
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX		
	Salaires et traitements *			FY		
	Charges sociales (10)			FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	dotations aux amortissements *		GA	
			dotations aux provisions		GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)			GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
Total des produits financiers (V)				GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ		
	Intérêts et charges assimilés (6)			GR		
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
	Total des charges financières (VI)				GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW		

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2017

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		2 JMAD SASU		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	20 626 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	20 626 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	17 229 528	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	10 559	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	17 240 088	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	3 385 912
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK	78 495	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	27 297 233
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	24 040 357
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	3 256 877
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3)	Dont	Crédit bail mobilier *	HP	
			Crédit bail immobilier	HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont	amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
			amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	638
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives		A6		
	obligatoires		A9		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):		Exercice N		
VNC DES ELEMENTS ACTIFS FINANCIERS		Charges exceptionnelles	17 229 528		
PRODUITS CESSIONS ELEMENTS ACTIFS FINANCIERS		Produits exceptionnels	20 626 000		
AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			10 559		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs:		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2 JMAD SASU

Annexe aux comptes annuels

Annexe aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2016 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2015 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 22 993 763,96 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 3 256 876,54 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 11/06/2017 par le dirigeant.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément au règlement comptable de l'Autorité des Normes Comptables.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Actif immobilisé

- Immobilisations incorporelles et corporelles :

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes), ainsi que les coûts des emprunts directement attribuables à l'acquisition ou à la production d'immobilisations sont comptabilisés en charges.

- Amortissements et dépréciations de l'actif immobilisé :

En ce qui concerne les immobilisations décomposables, l'entreprise n'a déterminé aucun composant sur les biens figurant à l'actif. Lorsque des composants sont identifiés à l'occasion de réparations ou d'opérations sur les immobilisations, ils sont amortis sur leur durée de vie économique.

Pour les immobilisations non décomposables susceptibles de subir une dépréciation, elles sont amorties selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée d'usage, au lieu de leur durée réelle d'utilisation, conformément à la mesure de simplification autorisée pour les PME (article 322-4-5, al.2 du PCG introduit par le règlement 2005-09 du CRC du 3 Novembre 2005).

- Informations spécifiques relatives à la 1^{ère} application des nouvelles règles sur l'amortissement ou la dépréciation des fonds commerciaux

Les règles d'amortissement et de dépréciation des fonds commerciaux ont été modifiées pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016 suite à la transposition de la directive comptable européenne unique n°2013/34/UE du 26 juin 2013 – règlement ANC 2015-06.

Le règlement précise le traitement du fonds commercial en indiquant qu'il est présumé avoir une durée d'utilisation non limitée. Si une durée d'utilisation limitée peut être déterminée au regard des critères définis à l'article 214-1, le fonds commercial est amorti sur cette durée. Une dépréciation complémentaire peut être comptabilisée (dépréciation définitive et qui ne peut pas faire l'objet d'une reprise).

Il indique que pour les fonds commerciaux dont la durée d'utilisation est non limitée, un test de dépréciation est réalisé au moins une fois par exercice, qu'il existe ou non un indice de perte de valeur. La dépréciation s'apprécie par comparaison de la valeur nette comptable de l'actif avec sa valeur actuelle, celle-ci étant la plus élevée de la valeur vénale et de la valeur d'usage :

- la valeur vénale est le montant qui pourrait être obtenu, à la date de clôture, de la vente d'un actif lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché, net des coûts de sortie,
- la valeur d'usage d'un actif est la valeur des avantages économiques futurs attendus de son utilisation et de sa sortie. S'il n'est pas possible de déterminer la valeur actuelle de l'actif pris isolément, il convient de déterminer la valeur actuelle du groupe d'actifs auquel il appartient.

Il est précisé que les impacts éventuels de ce règlement sur les comptes de l'exercice doivent être traités de manière prospective.

- Application à cette société

En l'absence d'inscription d'un fonds commercial à l'actif, les changements introduits par le règlement ANC n°2015-06 n'ont pas eu d'effet sur les comptes de cet exercice.

Immobilisations financières :

Les titres de participation figurent au bilan à leur valeur d'acquisition ou à leur valeur d'apport.

A chaque arrêté, lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'utilité est déterminée en tenant compte des capitaux propres détenus et des perspectives de rentabilité et de réalisation mesurées au niveau de la filiale, en prenant en compte les avantages attendus tels que les synergies et la valeur stratégique de l'entreprise.

Actif circulant

- Stocks :

Ils sont évalués au dernier prix d'achat connu. La valeur brute des matières, marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Les éventuels produits fabriqués ou en cours de fabrication ou de travaux sont valorisés au coût de revient.

Lorsque le cours du jour ou la valeur de réalisation est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

- Créances :

Elles sont évaluées à leur valeur nominale. Lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

- VMP et disponibilités :

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur valeur historique d'acquisition. Lorsque la valeur liquidative de ces valeurs de placement est supérieure à leur prix d'acquisition, elle ne peut être retenue comme valeur au bilan et, dans le cas contraire, la moins-value latente donne lieu à la comptabilisation d'une provision pour dépréciation.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

- Apport en capital le 12 février 2016 de 773 actions de la SA TRANSPORTS RENE MADRIAS pour 17 006 000 € avec application de l'article 150-0 B ter du CGI. L'apport est décomposé ainsi :
 - o augmentation de capital pour 350 192 €,
 - o prime d'apport pour 16 655 808 €.
- Cession des 933 actions SA TRANSPORTS RENE MADRIAS, le 11 avril 2016.
- Activité de marchand de biens commencée.
- Changement de dénomination sociale de SARL FINANCIERE MADRIAS devenue SAS 2 JMAD.

Annexe aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 1 693 909 €uros

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	382 253	18 541 184	17 229 528	1 693 909
TOTAL	382 253	18 541 184	17 229 528	1 693 909

Amortissements et dépréciations d'actif = €uros

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL				

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
TOTAL				

Etat des créances = 2 393 495 €uros

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	2 393 495	2 393 495	
TOTAL	2 393 495	2 393 495	

Provisions pour dépréciation = 29 569 €uros

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers					
Comptes financiers		29 569			29 569
TOTAL		29 569			29 569

Produits à recevoir par postes du bilan = 73 729 €uros

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Disponibilités	73 729
TOTAL	73 729

Charges constatées d'avance = 563 €uros

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexe aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 470 672 Euros

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	7530	15,24	114 794
Titres émis	21887	16,00	350 192
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	29147	16,00	470 672

Provisions = 10 559 Euros

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Prov. réglem. Amort dérogatoires		10 559			10 559
Provisions pour risques & charges					
TOTAL		10 559			10 559

Etat des dettes = 202 702 Euros

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	651	651		
Dettes financières diverses	17 789	17 789		
Fournisseurs	11 272	11 272		
Dettes fiscales & sociales	103 333	103 333		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	69 657	69 657		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	202 702	202 702		

Charges à payer par postes du bilan = 16 828 Euros

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	651
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	11 158
Dettes fiscales & sociales	5 008
Autres dettes	10
TOTAL	16 828

Annexe aux comptes annuels (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Information sur le compte de résultat

Le détail des postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figure au chapitre « compte de résultat détaillé » des états financiers complets. On pourra s'y reporter pour obtenir une information plus détaillée.

Engagements au titre des indemnités de départ à la retraite

L'effectif de l'entreprise étant inférieur à dix, l'engagement au titre des indemnités de départ à la retraite à verser aux salariés, jugé non significatif, n'a pas été calculé.

Annexe aux comptes annuels (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 73 729 €uros

Produits à recevoir sur disponibilités	Montant
<i>Inter.courus/valeurs mob.(508800)</i>	73 729
TOTAL	73 729

Charges constatées d'avance = 563 €uros

Charges constatées d'avance	Montant
<i>Charges constat.d avance(486000)</i>	563
TOTAL	563

Charges à payer = 16 828 €uros

Emprunts & dettes auprès des étab. de crédit	Montant
<i>Banques interets courus(518600)</i>	651
TOTAL	651

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
<i>Fournis fact.non parvenue(408100)</i>	11 158
TOTAL	11 158

Dettes fiscales et sociales	Montant
<i>Etat autres ch. a payer(448600)</i>	5 008
TOTAL	5 008

Autres dettes	Montant
<i>Debit.cred.div.char.a pay(468600)</i>	10
TOTAL	10

Annexe aux comptes annuels (suite)

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avais donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'exercice
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
SAR LA TOUR GENOISE	1 122 600	748 311	21	1 462 080	1 462 080	31 447		2 512 459	296 206	
SCI GARAGE DU GRIFF	121 959		99	120 959	120 959			103 993	71 797	70 900
SCI JJMC	38 400	1 112 954	99	38 400	38 400	2 156 419		12 000	-75 206	
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

2 JMAD
Société par actions simplifiée
au capital de 470.672 euros
Siège social : 26 Avenue de Paris
Le Colombier 19270 DONZENAC
RCS BRIVE 398 000 133

RESOLUTION CONCERNANT L'AFFECTATION DES RESULTATS

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

RESOLUTION PROPOSEE ET ADOPTEE PAR L'ASSEMBLEE

GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 14 JUIN 2017

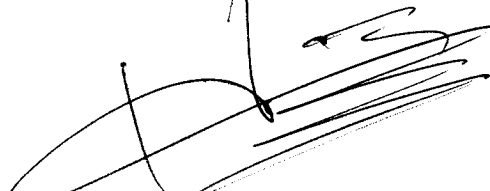
QUATRIEME DECISION

L'associé unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 3.256.876,54 de la façon suivante :

Une somme de	35.588,20 €
A la réserve légale qui sera ainsi fixée au 10 ^{ème} du montant du capital social	
Et le solde, soit la somme de	3.221.288,34 €
Au compte « report à nouveau »	-----
TOTAL EGAL AU BENEFICE DE L'EXERCICE.....	<u>3.256.876,54 €</u>

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
Le Président


Jean-Jacques MADRIAS